



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

المجلس الدستوري  
Conseil Constitutionnel

## COMMUNIQUÉ

C'est avec une profonde indignation que le Conseil constitutionnel a appris la dérive de la représentation diplomatique marocaine à New York qui a distribué une note officielle aux pays membres du Mouvement des Non-alignés dans laquelle le Maroc soutient un prétendu « droit à l'autodétermination du peuple kabyle ».

Cette action imprudente et agressive qui constitue un aveu du soutien du régime marocain à une organisation terroriste œuvrant pour la division de notre pays, confirme une fois de plus le mépris du Maroc aux lois et règles internationales, illustré, depuis des décennies, par son occupation du Sahara occidental et son rejet du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, alors que la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été créée à cette fin, et que la République Arabe Sahraouie Démocratique

est membre fondateur de l'Union Africaine, que le Maroc n'a rejoint que depuis quelques années.

Cette dérive montre l'escalade du Maroc dans son non-respect du droit international, à travers sa violation, une fois de plus, de la Charte des Nations Unies qui dans son article 2 consacre les principes de souveraineté, de non-ingérence dans les affaires intérieures et d'intégrité territoriale des Etats.

Elle illustre, en même temps, la myopie de la partie marocaine car son soutien aux manœuvres visant la division des nations peut se retourner contre elle, sachant que l'Algérie, fidèle à ses principes, n'a jamais porté atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc ou à sa souveraineté sur son territoire dont, évidemment, le Sahara occidental ne fait pas partie.

Cette allégation est, à l'évidence, dénuée de tout fondement juridique car l'Algérie est un pays pleinement souverain dont les frontières sont internationalement reconnues, et il est complètement déraisonnable de comparer une région qui fait partie intégrante de notre pays et qui, de surcroît, a combattu héroïquement pour son indépendance, à la dernière colonie en Afrique, le Sahara Occidental, occupé illégalement par le Maroc.

La gravité des implications de cette dérive fait qu'il est nécessaire de la contrecarrer avec la plus grande fermeté, car ses desseins sont clairs, il s'agit de porter atteinte à l'unité de notre pays et, par conséquent, à la stabilité de toute la région, en raison du soutien indéfectible et inaliénable de l'Algérie aux causes justes et au droit des peuples à l'autodétermination, y compris le peuple du Sahara occidental.

L'Algérie restera fidèle à ses principes tout comme les Algériens demeureront profondément attachés à l'unité de leur pays comme ils l'ont toujours montré à travers l'histoire y compris lorsqu'ils ont fait face à l'agression dont notre nation a fait l'objet en 1963 de la part du Makhzen alors qu'elle venait de retrouver son indépendance.

